

Paris, le 08/04/2016

DES CIVILS POUR VERBALISER !

Quel est le but inavoué de cette mesure?

Suite au dernier Comité Interministériel de la Sécurité Routière d'octobre 2015, il a été décidé de mettre en application dès 2017 une externalisation de « l'utilisation des radars embarqués dans des véhicules banalisés, en confiant leur mise en œuvre à des prestataires agréés, sous l'étroit contrôle de l'État ».

Prétextant, que les 319 véhicules existants (à 70 000 euros l'unité), ne sortent pas assez (1h17 par jour), cette manœuvre aurait également pour but de décharger les Forces de l'Ordre de cette mission, pourtant essentielle à la Sécurité Routière.

N'existe-t-il pas des missions bien plus gourmandes en terme d'effectifs (garde édifices religieux, protection d'anciennes personnalités politiques ou médiatiques, gardes détenus, Palais de Justice, gardes hospitalières...) plutôt que celle-ci, qui doit rester régaliennne, et ainsi préserver nos concitoyens de tout abus que pourrait entraîner la mise en concurrence d'entreprises privées ?

Prévoyant de passer à 440 véhicules de contrôle, le temps d'utilisation ne semble donc pas être le seul critère !

Quid de l'assermentation de ces agents, de leur manière de travailler, des lieux sélectionnés... quand on nous dit que cela restera encadré et contrôlé par les autorités, quel sera le gain opérationnel ?

Très maigre... je vous laisse faire le calcul.

Les institutions ne sont-elles pas mises en place justement pour protéger notre population majoritairement défavorable (83%) à cette mesure ?

Ou alors l'État, commençant à sentir gronder les effectifs - entre usure, fatigue, surexposition médiatique, hiérarchie qui en demande toujours plus, avec toujours moins de moyens et d'hommes, des instances disciplinaires promptes à enquêter à charge, etc. - ne se prémunit-il pas de tout mouvement au sein de nos rangs, qui le priverait des bénéfices pécuniaires considérables de ces outils ?

La **FPIP** se pose légitimement ces questions !

En tout état de cause, la **FPIP** exige que cette mission reste régaliennne, afin d'éviter qu'elle soit détournée de sa fonction première:

**LA SÉCURITÉ DE NOS CONCITOYENS SUR LES ROUTES
ET NON UNE MANNE FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE
PUISEE SUR LES AUTOMOBILISTES FRANÇAIS !**

Si tu souhaites enfin t'exprimer et être écouté, concernant notre profession, n'hésite pas à nous contacter : contactfpip@gmail.com

